

Après les surexploitations!

Autor(en): **Gut, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **95 (1944)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.01.2022**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-784876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

95^{me} ANNÉE

AVRIL 1944

N° 4

Après les surexploitations !

Cinq années de guerre, cinq années de surexploitations ! Sans pouvoir dresser un bilan précis de la situation et sans vouloir jeter trop tôt un cri d'alarme, le comité de la Société vaudoise de sylviculture a cependant estimé de son devoir d'attirer l'attention de ses membres, et des sylviculteurs en général, sur la gravité de ce problème. Elle a élaboré un certain nombre de thèses, constatations et suggestions qui devraient être discutées, afin que la saignée que subit la forêt soit réduite au minimum et que sa convalescence soit entreprise le plus tôt possible.

Voici ces thèses :

1° La forêt vaudoise, depuis le début de cette guerre, a livré et livre chaque année une très grande quantité de bois. Pourrions-nous maintenir ce rythme encore longtemps ? Non.

2° La plus grande partie de nos forêts ne possédait pas, avant la guerre déjà, un matériel sur pied optimum. Ainsi ce ne sont pas des disponibilités que nous réalisons : nous entamons notre capital. Et les fonds de réserve, si utiles soient-ils, ne peuvent remplacer ce capital-bois.

En réalité, nous nous appauvrissons. Il faudra arrêter cette hémorragie à temps, reconstituer notre forêt et porter son rendement au maximum.

3° Ces mesures ne peuvent être, avant tout, que d'ordre culturel et consister en un perfectionnement et une intensification du traitement, afin d'augmenter la quantité et la qualité du produit ligneux.

Aucune parcelle de forêt ne devrait rester sans être traitée. On pratiquera intensément le rajeunissement, le nettoyage, le dégagement, l'élagage, l'éclaircie. Des sommes importantes, à prélever des fonds de réserve, devront être affectées à ces opérations.

4° Avant de reconstruire, évitons déjà de graves dommages au peuplement :

par un abatage plus soigné,
par la création de nouvelles et nombreuses dévestitures,
par la suppression du débardage de plantes entières, plaie de la
sylviculture.

5° A ce sujet, il faudra commencer par interdire la circulation
de tracteurs dans les boisés; puis débiter les grumes sur place dans
tous les cas où le débardage risque de causer des dommages.
Finalement, sectionner en billons les plantes dans toutes les forêts
en pente.

6° Il faudra au plus tôt obtenir une normalisation des char-
pentes et des sciages et pourvoir la scierie vaudoise d'un équipe-
ment technique et commercial permettant l'utilisation la plus
rationnelle des produits ligneux.

7° Le canton de Vaud, région à surproduction, avec ses
90.000 ha. de forêts, ne possède cependant que peu d'industries
modernes du bois. D'autres cantons ont des usines de cellulose, de
contreplaqués, de saccharification. Nous, nous exportons la ma-
tière première et rachetons les produits finis. Cette situation est
paradoxe; nous sommes en retard.

8° Ces divers buts ne pourront être atteints qu'avec un per-
sonnel particulièrement bien instruit. Nous proposons la création
d'un Centre d'instruction des bûcherons et d'une Ecole pratique
de sylviculture pour la formation des gardes. La formation des
scieurs a de même une importance considérable.

9° L'esprit de communauté professionnelle si fécond progres-
sera, dans notre branche de l'économie nationale, pour autant que
chacun verra son propre intérêt dans le développement complet et
harmonieux de la sylviculture et de l'industrie du bois vaudoises.

Ces idées ont été développées devant l'assemblée générale
de la Société vaudoise de sylviculture, du 19 février 1944, à Lau-
sanne. Elles seront reprises et commentées par quelques praticiens,
dans les colonnes du « Journal forestier ».

Nous souhaitons vivement que, de cette libre discussion sur
l'avenir de nos forêts, se dégage une vision claire de nos devoirs
présents et futurs.

Au nom du comité
de la Société vaudoise de sylviculture :

Ch. Gut.